

RAPPORT ANNUEL 2019



Elaboré par
Fatma Ben Rejeb

Secrétaire Exécutive



FÉVRIER 2020

Rapport annuel de la PAFO- 2019

TABLE DES MATIÈRES

<i>Liste des acronymes</i>	4
<i>I. Suivi des décisions et recommandations des réunions statutaires</i>	5
1. Enregistrement de PAFO et ouverture de son compte bancaire	5
2. Etablissement du bureau du siège de la PAFO	5
3. Stratégie de mobilisation des ressources financières	6
4. Situation contractuelle de la SE de la PAFO	7
5. Renouvellement du CA de la PAFO	7
<i>II. Actions entreprises en 2019</i>	8
1. Réunions statutaires du Comité BAD-OSC (15-16 janvier, 6 mai et 5-7 novembre 2019 à Abidjan)	8
2. Délégation de la PAFO aux expositions agricoles SIMA & SIA (24-27 février 2019 à Paris)	8
3. Table ronde sur l'agriculture renforcée (25 février à Paris)	9
4. 6ème Conférence mondiale sur l'agriculture familiale (25-30 mars à Bilbao)	9
5. Intervention au Forum mondial pour l'innovation agricole (GFIA) (1er avril à Abu Dhabi)	10
6. Evénement de haut niveau contre les crises alimentaires (2-3 avril à Bruxelles)	10
7. Sommet international des jeunes agriculteurs (15-17 avril à Paris)	10
8. Forum de la société civile de la BAD (07-09 mai à Abidjan)	11

Rapport annuel de la PAFO- 2019

TABLE DES MATIÈRES

9. Assemblée générale d'Agricord (15-16 mai à Rotterdam)	11
10. Lancement mondial de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (27-29 mai à Rome)	11
11. Troisième conférence ministérielle : Union africaine (UA) - Union européenne (UE) sur l'agriculture (21 juin à Rome)	12
12. AGRF (03-06 septembre à Accra)	12
13. Atelier de capitalisation des expériences réussies menées par les paysans et Briefing de Bruxelles (09-13 septembre à Bruxelles)	13
14. Atelier sur l'application et le respect des normes sanitaires. (28-30 octobre à Windhoek)	13
15. 5ème réunion du dialogue politique de haut niveau UA-UE sur la science, la technologie et l'innovation (6-8 novembre à Addis-Abeba)	14
16. Conférence annuelle du système régional d'analyse stratégique et de soutien des connaissances (RESAKSS) (11-13 novembre à Lomé)	14
17. Services de communication rurale inclusifs pour l'agriculture familiale (10-12 décembre à Rome)	14
III. Projet en cours	15
Projet FO4ACP : Organisations paysannes pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	15

Rapport annuel de la PAFO- 2019

LISTE DES ACRONYMES

AG	Assemblée Générale
BAD	Banque Africaine de Développement
EAFF	Eastern African Farmers Federation
EU	Union Européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fond International de développement Agricole
FO4ACP	Farmers Organizations for ACP
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPR	Organisation Paysanne Régionale
OSC	Organisations de la Société Civile
PAFO	Organisation Panafricaine des Agriculteurs
PROPAC	Plateforme sous-Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
SACAU	Southern African Confederation of Agricultural Unions
SE	Secrétaire Exécutif
UA	Union Africaine
UMNAGRI	Union Maghrébine et Nord-Africaine des Agriculteurs

Rapport annuel de la PAFO- 2019

I.SUIVI DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES RÉUNIONS STATUTAIRES

Le rapport d'activités 2019 se réfère dans une première partie au suivi des décisions et recommandations des assemblées statutaires, dans une deuxième partie il fait état des actions entreprises en 2019, et, dans une troisième partie, il fait référence aux projets et partenariats en cours.

En 2019, la PAFO a tenu une réunion extraordinaire du Conseil d'Administration (CA) le 21 juin à Rome, une réunion ordinaire du CA les 21-22 juillet, une Assemblée générale (AG) ordinaire le 23 juillet, une réunion extraordinaire du CA le 23 juillet et une réunion ordinaire du CA le 24 juillet, à Kigali.

Le suivi des décisions du CA et de l'AG tient compte des éléments suivants :

1. Enregistrement de PAFO et ouverture de son compte bancaire

Le CA de la PAFO qui s'est tenu à Johannesburg le 28 juin 2018, a noté le retard accumulé pour l'enregistrement de la PAFO en Éthiopie. Les membres ont ensuite, choisi à l'unanimité Kigali, au Rwanda, comme siège de la PAFO et un mandat a été donné à la Secrétaire Exécutive (SE) de la PAFO pour entamer les procédures d'enregistrement.

La mission de la Secrétaire Exécutive à Kigali, s'est tenue du 11 au 15 février 2019, pour accomplir les formalités de l'enregistrement de la PAFO, au Rwanda, qui était une première, dans ce pays car la PAFO est la première Organisation internationale à avoir enregistrer son siège au Rwanda.

Nous n'avons pas pu enregistrer la PAFO en ligne, qui est la procédure légale requise. Suite à nos différents contacts avec les responsables du Conseil de gouvernance rwandais (RGB), ils n'ont pas compris ce qui

bloquait leur système. La mission de la SE au Rwanda a permis d'identifier l'enjeu : en effet, la loi rwandaise prévoit l'enregistrement des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING) souhaitant ouvrir une antenne au Rwanda. Cependant, elle ne prévoit pas l'enregistrement du siège social d'une ONG. Un tel vide juridique a été résolu par les autorités rwandaises en deux jours. La solution a été trouvée et l'enregistrement du siège de la PAFO finalisé du moment que la PAFO disposait de tous les documents requis mis à jour, signés et authentifiés. Le RGB, dirigé par Dr Usta Kaitesi, a été mobilisé pour honorer le choix de leur pays comme siège d'une ONG internationale. PAFO est entrée dans l'histoire de ce pays en étant la 1ère Organisation Internationale à avoir établi son siège social au Rwanda.

Le Conseil d'administration tenu à Rome le 19 décembre 2018 a également, mandaté la SE de la PAFO et la Présidente de l'EAFF, de procéder à l'ouverture d'un compte bancaire au nom de la PAFO à Kigali. Le compte PAFO est opérationnel depuis mai 2019.

L'AG de la PAFO qui s'est tenue en juillet a approuvé la nouvelle ville du siège et a approuvé l'amendement de l'article 2 de la Constitution de la PAFO pour mentionner Kigali comme siège de la PAFO. Elle a également approuvé le règlement intérieur de la PAFO.

2. Etablissement du bureau du siège de la PAFO

Suite à la finalisation de l'enregistrement de la PAFO, et dans le cadre de l'établissement de son siège à Kigali, le « petit don » du FO4ACP a contribué au paiement du loyer du bureau de la PAFO pour les mois d'août et de septembre ainsi que le mois de cautionnement.

Rapport annuel de la PAFO- 2019

I.SUIVI DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES RÉUNIONS STATUTAIRES

La location du bureau de la PAFO a permis à la SE de déménager à Kigali en septembre 2019 grâce à la contribution de l'EAFF par la prise en charge du billet d'avion de la SE à travers l'acquittement d'une partie de sa cotisation au titre de l'année 2019. Le transfert par la PROPAC d'une partie de ses cotisations 2019 a également permis au secrétariat d'opérer depuis le pays du siège de la PAFO.

L'ouverture du bureau le 1er octobre 2019 a créé des conditions de travail appropriées. Le secrétariat a partagé avec les membres, partenaires et autres parties prenantes de la PAFO ses coordonnées postaux et téléphoniques. Il a commencé à acquérir les équipements de base pour le fonctionnement du bureau ou à louer un véhicule pour faciliter les premières exigences d'ouverture d'un bureau. La PAFO a commencé le recrutement du personnel du Secrétariat. Elle a recruté d'abord les assistants de la SE (la première était volontaire pendant octobre et novembre et la seconde a débuté en décembre 2019). Ensuite, dans le cadre de la tenue efficace et efficiente des comptes et de la responsabilité financière de la PAFO, un comptable à temps partiel a été recruté pour s'occuper des questions financières. La PAFO attendait d'autres fonds pour embaucher plus de personnel.

Cependant, les fonds propres de la PAFO n'ont pas permis de soutenir tout le fonctionnement du bureau et le retard dans la réception des fonds FO4ACP a remis en cause ce fonctionnement. Certaines dépenses, parmi lesquelles le paiement du loyer du bureau, ne peuvent pas attendre. A ce titre, le ROPPA a soutenu la PAFO en prêtant le montant du loyer du bureau d'octobre à décembre 2019.

En outre, plusieurs visites de courtoisie ont eu lieu pour promouvoir l'ouverture du

bureau de la PAFO et présenter ses programmes et projets. Les visites ont eu lieu avec le ministère de l'Agriculture, la FAO, la délégation de l'Union européenne, We-Effect, Agriterra, des organisations de la société civile, etc. Le secrétariat de la PAFO était également en contact permanent avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Agriculture concernant l'accord de siège entre la PAFO et le gouvernement du Rwanda.

Par ailleurs, la PAFO a amélioré sa visibilité en augmentant la dynamité de sa page Facebook, grâce à laquelle certaines informations ont été mises à jour. Les followers de la PAFO sont passés de 1750 à plus de 2300, cependant, l'implication des membres reste très faible et ce nombre de followers ne peut pas traduire l'importance d'une plateforme continentale. En revanche, un consultant informatique a commencé à mettre à jour le site Web de la PAFO mais a été arrêté jusqu'au recrutement d'un chargé de communication.

3. Stratégie de mobilisation des ressources financières

L'AG de la PAFO a décidé que la PAFO étant officiellement installée avec son propre bureau et son compte bancaire, les cotisations sont éligibles depuis 2019. Le paiement annuel des cotisations doit être effectué avant le 31 mars de l'année suivante et tous les arriérés des cotisations avant 2019 sont annulés.

Les membres du Conseil ont estimé qu'il existe 3 niveaux de collecte de fonds. Le premier devrait sécuriser le fonctionnement de la PAFO, le second devrait couvrir les actions des partenaires intéressés et le troisième devrait traiter des thèmes d'intérêt commun des membres.

Rapport annuel de la PAFO- 2019

I.SUIVI DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES RÉUNIONS STATUTAIRES

À ce titre, la stratégie de collecte de fonds devrait être alignée sur le plan stratégique de la PAFO. Les négociations pour la collecte de fonds doivent être soutenues par tous les réseaux membres et cela devrait être plus facile considérant la nouvelle situation de la PAFO en tant que plateforme indépendante et établie.

Les négociations entamées en 2019 ont abouti à deux accords qui devraient être signés début 2020.

Le premier accord est signé avec l'International Land Coalition (ILC) pour un budget global de 300.000 USD pour les réseaux africains. Cela a été confirmé par l'atelier de planification coorganisé par la PAFO et ILC le 21 et 22 juillet en marge de ses autres événements. La coordination de CBI 2 est confiée à la PAFO en tant qu'organisation faîtière. L'ILC signera des accords institutionnels avec les cinq OPR et la PAFO pour un budget de 50.000 USD chacune.

Le second avec le COLEACP avec lequel la PAFO a négocié un partenariat de 3 ans. L'objectif de la collaboration COLEACP-PAFO en 2020 est de contribuer à la conception du plan stratégique quinquennal de la PAFO et de son plan d'action. A cet effet, il vise spécifiquement pour le COLEACP de renforcer les capacités financières et techniques de la PAFO et à faciliter le processus de préparation de ses documents stratégiques pour un budget de 80.000 €.



4. Situation contractuelle de la SE de la PAFO

Le CA de la PAFO a décidé de renouveler le contrat de la SE pour 2 années supplémentaires tandis qu'un comité composé des SE des OPR membres améliorera les termes de référence et préparera les critères d'indicateurs d'évaluation de la SE de la PAFO.

5. Renouvellement du CA de la PAFO

La 4ème AG de la PAFO, tenue le 23 juillet à Kigali, a confirmé l'alternance à la tête de la PAFO, avec l'élection des nouveaux membres du CA et la présidence de la PAFO passe de l'UMNAGRI à l'EAFF.

Le nouveau CA élu de la PAFO est le suivant :



- Présidente : Mme Elizabeth Nsimadala - EAFF
- Trésorier : M. Ibrahim Coulibaly - ROPPA
- Vice-président : M. Abdelmajid Ezzar' - UMNAGRI
- Réseau en charge des femmes rurales : PROPAC
- Réseau en charge de la jeunesse : SACAU

Rapport annuel de la PAFO- 2019

II. ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

1.Réunions statutaires du Comité BAD-OSC (15-16 janvier, 6 mai et 5-7 novembre 2019 à Abidjan)

L'engagement formel de la Banque africaine de développement (BAD) avec la société civile a conduit à la création du Comité BAD-société civile pour conseiller et faciliter la collaboration de la Banque avec les organisations de la société civile (OSC). Dans le cadre de la rotation de deux ans du Comité BAD-OSC, la PAFO a été sélectionné en 2018 parmi les 11 membres de la société civile ayant une expertise sectorielle en Agriculture.

Le mandat du Comité BAD-OSC est de renforcer les partenariats avec la société civile africaine en renforçant la communication et la sensibilisation au travail de la Banque dans leurs régions respectives.

La réunion statutaire des membres du Comité BAD-OSC des 15 et 16 janvier a permis de discuter du rôle de la société civile dans l'identification du Top 5 de la BAD, discuter de la stratégie de communication et de sensibilisation de la société civile, s'engager dans le processus de reconstitution du Fonds africain de développement (FAD) -15 de la Banque, définir et approuver le règlement intérieur et le programme de travail du Comité, et discuter des lignes directrices pour la préparation du Forum de la société civile de la BAD 2019.

La 2ème réunion statutaire a permis de rappeler et de mettre à jour le plan de travail et les événements en cours de la Division de la société civile de la BAD. Elle a également, fourni une brève présentation et discussion de la stratégie de mobilisation de la société civile pour le processus de reconstitution du FAD-15 de la Banque.

La 3ème réunion statutaire a permis de discuter l'intégration de la société civile dans les politiques et programmes de la Banque, la contribution des OSC à la mise en œuvre de l'Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA), et à évaluer les actions du comité OSC-BAD. Cette réunion a été suivie par un atelier de conception-réflexion pour le renforcement des capacités d'engagement de la société civile (ESC) dans les politiques et opérations de la Banque.



2.Délégation de la PAFO aux expositions agricoles SIMA & SIA (24-27 février 2019 à Paris)

Saisissant l'occasion d'avoir la SE de la PAFO invitée à participer à une table ronde organisée au Salon International des Machines Agricoles (SIMA), la PAFO a sollicité le partenariat du CTA et d'Agricord pour répondre aux recommandations des membres et partenaires de la PAFO suite à l'atelier de novembre 2018.

Le CTA a répondu favorablement à la demande de partenariat. En effet, le SIMA et le Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA), organisés en concomitance, représentent une bonne opportunité pour mettre en œuvre certaines de ces recommandations. En collaborant en un temps record, nous avons pu organiser la visite d'une petite délégation aux deux expositions.

Rapport annuel de la PAFO- 2019

II. ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

Le choix des participants répondait à deux exigences : (i) les expériences soutenues par le partenariat avec le CTA ; et (ii) la contrainte de temps qui exigeait que les participants aient déjà des visas Schengen valides.

Compte tenu des intérêts des membres de la délégation, ils ont été encouragés à commencer leur plaidoyer, leur mise en réseau ou leurs contacts commerciaux dans les deux expositions individuellement ou en participant aux réunions institutionnelles organisées par la PAFO dont l'objectif principal a été de développer ses partenariats avec les organisateurs d'expositions ainsi qu'avec d'autres organisations participantes.



3. Table ronde sur l'agriculture renforcée (25 février à Paris)

La SE de la PAFO a été invitée à participer à la table ronde "Agriculture renforcée : une réalité d'aujourd'hui et de demain", qui s'est tenue le 25 février dans le cadre du SIMA. Cette table ronde a été articulée autour des demandes des acteurs de la production agricole (notamment les paysans) et de la fourniture d'outils numériques par différents fournisseurs de technologies. La SE de la PAFO était panéliste à la table ronde sur la demande des paysans. Elle a souligné la capacité des agriculteurs familiaux africains à innover par leurs propres connaissances ou leur ouverture à l'innovation.

Cependant, ces innovations doivent être souhaitées, choisies, répondant à des besoins concrets, adaptées, abordables et accessibles.

4. 6ème Conférence mondiale sur l'agriculture familiale (25-30 mars à Bilbao)

Le Forum rural mondial (WRF) a organisé la 6ème Conférence mondiale sur l'agriculture familiale intitulée "Une décennie pour améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs familiaux". L'événement a réuni des représentants des organisations paysannes (OP) et d'autres OSC, gouvernements, organisations internationales et centres de recherche. La Conférence a été organisée dans le cadre de la Décennie de l'agriculture familiale 2019-2028, officiellement déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies (A / RES / 72/239) et devait être un événement préparatoire à son lancement.

La SE de la PAFO a été désigné pour animer la session des femmes "Vers un plan d'action de la décennie pour les femmes rurales". Cette session a permis de discuter des exigences pour rendre le pilier 2 du plan d'action global de la Décennie vraiment transversal ainsi que des propositions d'amélioration de ce plan d'action par des mesures concrètes. Suite à cette session, la représentante des femmes au Comité Consultatif Mondial de l'Agriculture Familiale a été élue en la personne de Mme Josephine Francis Vice-Présidente du ROPPA.



**UNE DÉCENNIE POUR
L'AGRICULTURE FAMILIALE**
6ème Conférence Globale

Rapport annuel de la PAFO- 2019

II. ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

5.Intervention au Forum mondial pour l'innovation agricole (GFIA) (1er avril à Abu Dhabi)

La SE de la PAFO a été invitée par GODAN à intervenir à l'occasion de GFIA 2019. Dans sa présentation intitulée "Autonomiser les femmes rurales en Afrique, un moyen de combler l'écart entre les sexes dans l'accès aux données et aux innovations", la SE a souligné que, bien que les femmes jouent un rôle important dans la production et la transformation agricoles en Afrique, leur accès aux données et aux innovations est très faible.

Les femmes rurales sont capables d'adopter de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques. Plusieurs expériences menées par des OP dans un contexte de partenariat multipartite ont montré qu'un tel résultat peut être excellent. Mais le financement des initiatives de la société civile pour développer de bonnes expériences, ou en lancer d'autres est le plus difficile.

En outre, pour réduire l'écart dans l'accès aux technologies et aux innovations, les femmes doivent être impliquées dans une participation active à l'élaboration des politiques et programmes pertinents, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces programmes. Les décideurs politiques doivent démontrer leur engagement concret à considérer efficacement la composante genre comme un élément essentiel dans la définition des politiques, de la législation et de l'égalité des chances.



6.Evénement de haut niveau contre les crises alimentaires (2-3 avril à Bruxelles)

Cet événement, qui a réuni les leaders de tous les réseaux africains des OP, s'est concentré sur "Alimentation et Agriculture en temps de crise, Mieux travailler ensemble pour des solutions à long terme". Différents panels ont permis aux leaders d'apporter leurs propositions aux thèmes abordés.

Lors de la séance d'ouverture, la SE de la PAFO a été invitée à présenter le point de vue des OP face aux crises alimentaires. Cette séance d'ouverture présentant les situations actuelles et projetées pour prévenir les crises alimentaires et atténuer les effets, l'intervention de la SE se voulait une projection à l'horizon 2030, avec des images optimistes des zones rurales et de la situation agricole en Afrique. Cependant, ces images ne seront accessibles que si des actions concrètes sont mises en œuvre immédiatement.

7. Sommet international des jeunes agriculteurs (15-17 avril à Paris)

Le Sommet a réuni des jeunes de tous les continents, y compris d'Afrique, dont 2 jeunes agriculteurs représentaient la PAFO. Le Sommet 2019 est le troisième organisé par les jeunes agriculteurs français et a permis aux représentants des jeunes d'échanger sur des sujets d'intérêt commun tels que le changement climatique, les chaînes de valeur agricoles, l'installation des jeunes dans l'agriculture et l'avenir d'une plateforme internationale pour les jeunes agriculteurs.

Rapport annuel de la PAFO- 2019

II. ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

A l'issue du Sommet, il a été décidé qu'une rotation à travers les continents serait effectuée pour l'organisation des prochains sommets. Ainsi, les Jeunes Africains ont proposé d'accueillir le Sommet 2021, en Afrique. Le président du ROPPA et la SE de la PAFO, qui ont été invités au sommet, ont soutenu la proposition des jeunes africains et qui a été approuvée par le CA de la PAFO.



8. Forum de la société civile de la BAD (07-09 mai à Abidjan)

En réponse à l'engagement accru de la société civile africaine, la BAD organise chaque année le Forum de la société civile, une plateforme de dialogue entre la BAD et les OSC. Le Forum 2019 était organisé sous le thème "L'intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique".

L'intégration économique régionale vise à créer des marchés plus vastes et plus attractifs, à relier les pays enclavés aux marchés internationaux et à soutenir le commerce intra-africain. Le forum a exploré les moyens pratiques et durables d'y parvenir. Il a identifié les meilleures pratiques des OSC et les rôles spécifiques dans ce processus à travers des sessions des OSC.

A l'issue du Forum, la campagne de mobilisation sociale en appui aux objectifs stratégiques de la BAD pour 2019 a été lancée. La SE de la PAFO a été choisie parmi les ambassadeurs de la BAD pour cette campagne.



9. Assemblée générale d'Agricord (15-16 mai à Rotterdam)

La SE de la PAFO a assisté à l'AG d'Agricord. Cette participation a été l'occasion de confirmer le partenariat stratégique entre la PAFO et Agricord notamment, dans le prochain projet commun FO4ACP. Ce fut également l'occasion de participer à une discussion autour du rapport du Rural Africa Task Force en présence du commissaire Phil Hogan.

De plus, dans le cadre du programme de l'Assemblée, les participants ont eu l'occasion de passer une nuit dans une ferme néerlandaise. Cette expérience a permis de connaître la vie quotidienne des paysans aux Pays-Bas.

10. Lancement mondial de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (27-29 mai à Rome)

L'agriculture familiale fait l'objet d'une attention croissante depuis 2014, année désignée par les Nations Unies comme l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF). Il s'agissait de la première

Rapport annuel de la PAFO- 2019

II. ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

Année internationale des Nations Unies proposée et promue par les OSC. En reconnaissance des réalisations de l'Année et de la campagne AIAF+10 qui a suivi, l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa 72e session le 20 décembre 2017, a déclaré la Décennie de l'agriculture familiale 2019-2028 (UNDDFF). La résolution finale déclarant la Décennie a été présentée avec le soutien de 104 pays et a été approuvée à l'unanimité. Pour superviser la mise en œuvre de la Décennie, un comité de pilotage international a été créé, et est soutenu par un secrétariat conjoint de la FAO et du FIDA. La PAFO y est membre et a mandaté le ROPPA pour la représenter.

Dans le processus de préparation du Plan d'action mondial pour la Décennie, les OSC ont défini leurs priorités et les objectifs spécifiques que la Décennie devrait atteindre. Le lancement mondial de la Décennie a permis de présenter ce plan d'action mondial. Les OPs africaines présentes à cet événement ont participé aux différents panels et exprimé leurs attentes pour cette Décennie. Ils ont également souligné la nécessité de promouvoir la mise en place de plans d'action nationaux.

La SE de la PAFO était membre du groupe de travail sur l'Afrique dont l'objectif principal était de fournir une large perspective sur le potentiel des agriculteurs familiaux en tant qu'agents actifs de systèmes alimentaires sains, résilients et durables en Afrique. Elle a souligné l'importance du travail des organisations d'agriculteurs familiaux et des services ruraux qu'elles fournissent.



11. Troisième conférence ministérielle : Union africaine (UA) -Union européenne (UE) sur l'agriculture (21 juin à Rome)

Les représentants des OP africaines ont été invités à cette conférence par l'UE et ont participé à 4 sessions thématiques parallèles de haut niveau. La SE de la PAFO a participé au Panel sur l'utilisation des solutions numériques en agriculture. Elle a souligné les défis auxquels sont confrontés les petits exploitants dans l'utilisation des innovations numériques et le rôle que jouent les OP dans la promotion de la numérisation dans l'agriculture. Elle a souligné l'importance des données et la distinction entre les données publiques qui doivent être ouvertes, accessibles et gratuites et les données privées des paysans qui doivent être protégées et appropriées par les paysans.

12. AGRF (03-06 septembre à Accra)

La Présidente de la PAFO a assisté au 9ème Forum sur la révolution verte en Afrique (AGRF) dont le thème était « Développer le numérique : Tirer parti de la transformation numérique pour promouvoir des systèmes alimentaires durables en Afrique ». L'AGRF 2019 a mis en évidence la salle des affaires où les parties prenantes des secteurs privé et public ont pris des engagements pour développer et renforcer plusieurs chaînes de valeur sur le continent.



Rapport annuel de la PAFO- 2019

II. ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

13. Atelier de capitalisation des expériences réussies menées par les paysans et Briefing de Bruxelles (09-13 septembre à Bruxelles)

Le CTA, la PAFO et ses membres régionaux ont développé des programmes et des activités axés sur la mise à profit des opportunités économiques pour les OP africaines. Sur la base de la collaboration pour appuyer des activités dirigées par des OP appuyées par le CTA et ses partenaires, l'atelier visait à examiner les résultats et les enseignements tirés des cas pris en charge au niveau national après le soutien fourni par le CTA et les membres de la PAFO, et à identifier d'autres cas d'affaires qui pourraient être documentés et bénéficier d'un soutien dans les années à venir.

20 participants des quatre membres subsahariens éligibles de la PAFO ont assisté à l'atelier et ont activement contribué à enrichir les discussions sur les expériences de capitalisation, la sélection et l'analyse des cas d'affaires, la stratégie de communication, ainsi que la présentation des résultats de l'atelier aux partenaires.

En marge de l'atelier, la PAFO et les membres participants ont été invités à assister au Briefing de Bruxelles N.57 sur « Investir dans l'agriculture paysanne pour la sécurité alimentaire et la nutrition », tout en invitant les SE de la SACAU et de la PAFO à modérer les deux Panels du Briefing.

En tant que panéliste, la Présidente de la PAFO est intervenue sur « La création des moyens de subsistance pour les jeunes ruraux dans les économies rurales ». Elle a présenté

les facteurs limitant la participation des jeunes dans l'agriculture, ce qui devrait être fait et les bonnes pratiques au niveau de la PAFO et de ses membres.

14. Atelier sur l'application et le respect des normes sanitaires. (28-30 octobre à Windhoek)

L'objectif de l'atelier organisé par l'UA-BIRL'AU-IBAR était de faciliter l'apprentissage par les pairs, l'expérience et le partage des connaissances afin d'approfondir la compréhension et de sensibiliser à l'amélioration de l'application et du respect des exigences sanitaires des produits animaux en tant que source vitale de revenus pour les communautés rurales et côtières.

L'importance de la conformité a pris de l'ampleur avec l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Les éleveurs du continent ne récolteront pas les avantages de la ZLECA s'ils ne produisent pas de produits d'origine animale sûrs et de qualité. Les produits d'importation et d'exportation entrant dans le marché commun africain devront répondre aux spécifications sanitaires avant que l'accès au marché ne puisse être accordé.

La PAFO a été invitée à faire des remarques liminaires et à participer pleinement aux délibérations de l'atelier. Les discussions ont principalement porté sur l'élaboration de normes internationales sur la santé animale, le respect des normes sanitaires et des actions normalisées. La raison d'être de l'atelier était de fournir une sensibilisation à grande échelle et un accord sur les mesures à prendre. Des points d'action spécifiques seraient repris par les CER et les gouvernements nationaux.

Rapport annuel de la PAFO- 2019

II. ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

15.5ème réunion du dialogue politique de haut niveau UA-UE sur la science, la technologie et l'innovation (6-8 novembre à Addis-Abeba)

La Présidente de la PAFO a assisté à la réunion organisée par l'UA et l'UE. Les discussions ont porté sur les progrès réalisés et la collaboration potentielle dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation ; la mise en œuvre de recherches et d'innovations conjointes ; et les priorités d'une carte Recherche et Innovation.

Le Dialogue politique de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation (STI) est une plate-forme pour des échanges réguliers sur la politique de recherche et d'innovation. La réunion visait à formuler et à mettre en œuvre des priorités à long terme pour renforcer la coopération Afrique-Europe en matière de STI.

La Présidente de la PAFO a discuté du soutien aux stratégies continentales pour les femmes et pour les jeunes, y compris la mobilisation de ressources pour les activités liées au genre au niveau régional. L'action consiste à poursuivre les discussions et à élaborer une note conceptuelle sur le soutien nécessaire qui serait utilisé pour mobiliser des ressources.



16. Conférence annuelle du système régional d'analyse stratégique et de soutien des connaissances (RESAKSS) (11-13 novembre à Lomé)

Le RESAKSS 2019 a été organisé sous le thème «L'égalité des sexes en Afrique rurale: des engagements aux résultats». La rencontre a réuni différentes parties prenantes de la chaîne de valeur agricole.

La Présidente de la PAFO a été invitée à présider et modérer le panel sur les moyens de subsistance sexospécifiques axés sur la construction de systèmes de marché inclusifs et le renforcement de l'égalité des sexes dans les chaînes de valeur agricoles, la création de moyens de subsistance pour les jeunes ruraux en donnant une perspective de genre en Afrique.

17. Services de communication rurale inclusifs pour l'agriculture familiale (10-12 décembre à Rome)

La stratégie de communication rurale inclusive pour l'agriculture familiale était un atelier interactif organisé pour s'appuyer sur les recommandations du forum de 2014 sur la communication et les médias communautaires pour l'agriculture familiale et visant à fournir un cadre opérationnel pour atteindre le résultat 4.4 du plan d'action de la Décennie de l'agriculture familiale qui appelle à une meilleure communication et une sensibilisation accrue sur les rôles et les défis des agriculteurs familiaux.

La Présidente de la PAFO a pris part à la rencontre qui a réuni des experts en communication et des leaders d'organisations et d'institutions activement impliquées dans le domaine de la communication et de l'agriculture familiale.

Rapport annuel de la PAFO- 2019

III.PROJET EN COURS

PROJET FO4ACP : ORGANISATIONS PAYSANNES POUR LES PAYS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE

Suite à la réunion du CA du 19 décembre 2018 à Rome, les membres ont décidé de demander au FIDA un « petit don » pour la phase de démarrage pour permettre aux réseaux et la PAFO d'identifier, rédiger et valider leurs projets régionaux et continentaux respectifs.

Les 11 et 12 avril 2019, un atelier méthodologique s'est tenu à Kigali. Il a réuni le personnel technique et des consultants de la PAFO, des membres africains des ORP, AgriCord et PIFON. L'événement a été organisé en séances de travail pour discuter de la méthodologie et de l'approche pour la conception détaillée du programme en termes d'indicateurs, l'harmonisation du système de suivi et d'évaluation (S&E), la planification des activités sous les composantes identifiées et les modèles de budget. La méthodologie convenue servira de base à l'élaboration de propositions de conception régionale, qui seront examinées et consolidées par le FIDA.

La SE de la PAFO a ainsi formulé le document du projet PAFO qui a été soumis à la consultation des membres. L'assemblée générale de la PAFO organisée le 23 juillet a approuvé la conception continentale de la PAFO de FO4ACP.

La phase de mise en œuvre a été lancée lors d'un atelier de démarrage à Kigali organisé par la PAFO et le FIDA le 24 juillet. L'atelier de démarrage a été l'occasion pour les délégués de diffuser les connaissances sur les activités prévues pour la mise en œuvre de FO4ACP liées aux OP d'Afrique et du Pacifique. L'atelier a ciblé la coordination et la synergie des OP et des agriagences au niveau national, qui avaient rencontré des difficultés dans le passé.



Panafrican farmers' organization
Organisation panafricaine des agriculteurs
المنظمة الإفريقية للفلاحين



Adresse :

Bibare, Street KG125, House No. 88, Kimironko Kigali - Rwanda



Tel :

(+250) 733202069 / 7332020701



Mail :

info@pafo-africa.org